INOCAPGestion
Une expertise Groupama Asset Management

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**INOCAP OBLIGATIONS FLEXIBLES**
**Part R Code ISIN : FR0014018LJ4 (C - EUR)**

**Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
**Site internet :** https://www.groupama-am.com/fr/
Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.
Date de dernière révision du document d'informations clés : 31 juil. 2026

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français. . Ce produit est nourricier de GROUPAMA DYNAMIC BOND - Part OSD (LU2679897293)

**Durée** : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Il sera investi en permanence à hauteur de 85% ou plus de ses actifs dans des parts de GROUPAMA DYNAMIC BOND et en liquidités à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maitre compte tenu de ses propres frais de gestion.

***Rappel des objectifs du maître :*** *L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate (coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actifs obligataires et monétaires.*

***Rappel de la stratégie d'investissement du maître :***

*L'équipe de gestion s'appuie sur une analyse macro-économique couplée à une analyse de marché (données de flux, émission, consensus…) pour identifier des thèmes centraux d'investissement. Chaque thème central sera décliné en plusieurs stratégies discrétionnaires d'investissement donnant lieu à des prises de positions directionnelles et tactiques ainsi que des arbitrages, sur les taux d'intérêts via les marchés de taux, les marchés à terme, les marchés de devises et/ou les instruments dérivés. Le gérant utilisera la combinaison des approches fondamentales d'une part, traduisant des convictions de gestion par classe d'actifs ou par pays telles que la dynamique de croissance, le niveau d'inflation, les taux d'intérêts, les politiques monétaires et techniques d'autre part, se focalisant sur les flux techniques par classe d'actifs ou sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation. Le produit pourra investir dans des titres non investment grade ou non notés dans la limite de 50% de l'actif net ainsi que dans des titres des pays émergents jusqu'à 30% de son actif net. Le produit pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs en ABS et MBS. Le produit pourra investir au maximum 20% de ses actifs nets en contingent convertible bonds (« Coco Bonds »).*

*Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.*

*La fourchette de sensibilité du produit se situe entre -3 à 10.*

*Le produit est exposé au minimum à 50% de son actif net aux instruments de taux.*

*Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.*

*L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée.*

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Conditions de rachat** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 10h00, heure de Paris

**Politique de revenus** : Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux (i) investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ou intermédiaires ; (ii) investisseurs souscrivant sur conseil d'un prestataire fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ; (iii) investisseurs souscrivant via un prestataire fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille; (iv) compagnies d'assurances agréées par Groupama Asset Management.

**Dépositaire** : CACEIS BANK

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

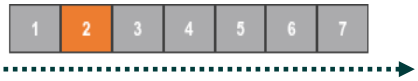


L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

***Rappel des risques du maître :***

*Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :*
*- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*
*- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*
*Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.*

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| **Période de détention recommandée : 3 ans<br>Pour un investissement de : 10 000 €** | | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous sortez après 3 ans** |
|---|---|---|---|
| **Scénarios** | | | |
| **Minimum** | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **8 030 €** | **7 910 €** |
| | Rendement annuel moyen | **-19,66 %** | **-7,50 %** |
| **Défavorable*** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **8 030 €** | **7 910 €** |
| | Rendement annuel moyen | **-19,66 %** | **-7,50 %** |
| **Intermédiaire*** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **9 850 €** | **10 180 €** |
| | Rendement annuel moyen | **-1,48 %** | **0,59 %** |
| **Favorable*** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **10 640 €** | **11 060 €** |
| | Rendement annuel moyen | **6,37 %** | **3,41 %** |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 02/2023 et 02/2026. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 01/2019 et 01/2022.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
– pour 10 000 € investis.

| **Investissement : 10 000 €** | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous sortez après 3 ans** |
|---|---|---|
| **Coûts totaux** | 401 € | 623 € |
| **Incidence des coûts annuels*** | 4,05 % | 2,09 % chaque année |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,68 % avant déduction des coûts et de 0,59 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| **Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie** | | **Si vous sortez après 1 an** |
|---|---|---|
| Coût d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coût de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| **Coûts récurrents estimés** | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,95 % de la valeur de votre investissement par an. | 92 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 0 € |
| **Coûts accessoires** | | |
| Commission liée aux résultats | 10 % de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice de référence Bloomberg Euro Aggregate sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative. La | 10 € |

| | | |
|---|---|---|
| | commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**Période de détention recommandée :** 3 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8

Le prospectus, les documents d'informations, rapports financiers et autres documents d'informations relatifs au fonds maître sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.